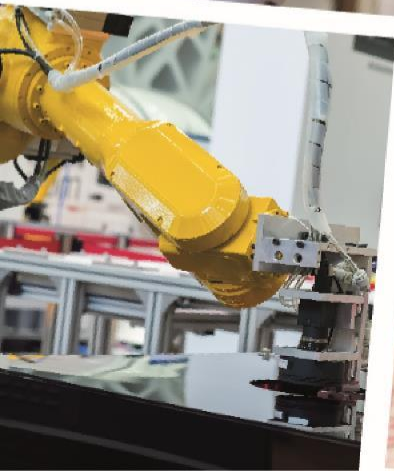




Aurélien Behague

Directeur du Cycle de l'Eau à Douaisis Agglo



**Agence de l'Eau Artois-Picardie –
19/01/2024**

**Tarification de l'eau potable et de
l'assainissement**

Cas de DOUAISIS AGGLO



SOMMAIRE



Un besoin fort de nouveaux investissements dans les prochaines années

**Un besoin d'augmenter la capacité d'investissements =>
Une augmentation lisible, progressive, maîtrisée et supportable du prix de l'eau**



I. Un besoin fort de nouveaux investissements dans les prochaines années

EAU POTABLE



A. Des enjeux qualitatifs et quantitatifs

Diminution
des pluies
efficaces
hivernales

**Changement
climatique**

Episodes de
sécheresses
intenses

Nouveaux
paramètres
, nouvelles
limites de
qualité



B. Agir et investir

1 %
100 ans

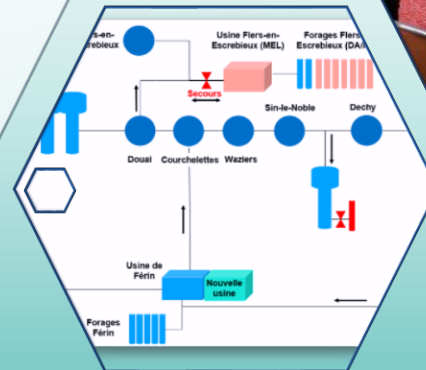
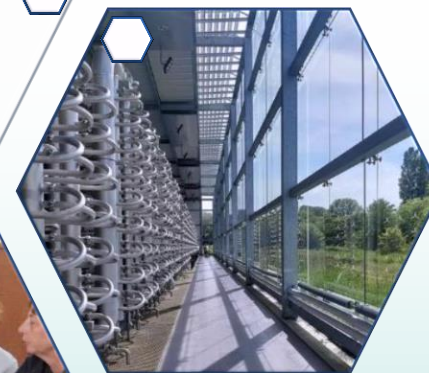
Diminution des prélèvements dans les aquifères

Renouvellement des réseaux d'eau potable

Sécurisation de la distribution et équité de qualité de l'eau potable

Poursuite de la prévention des pollutions

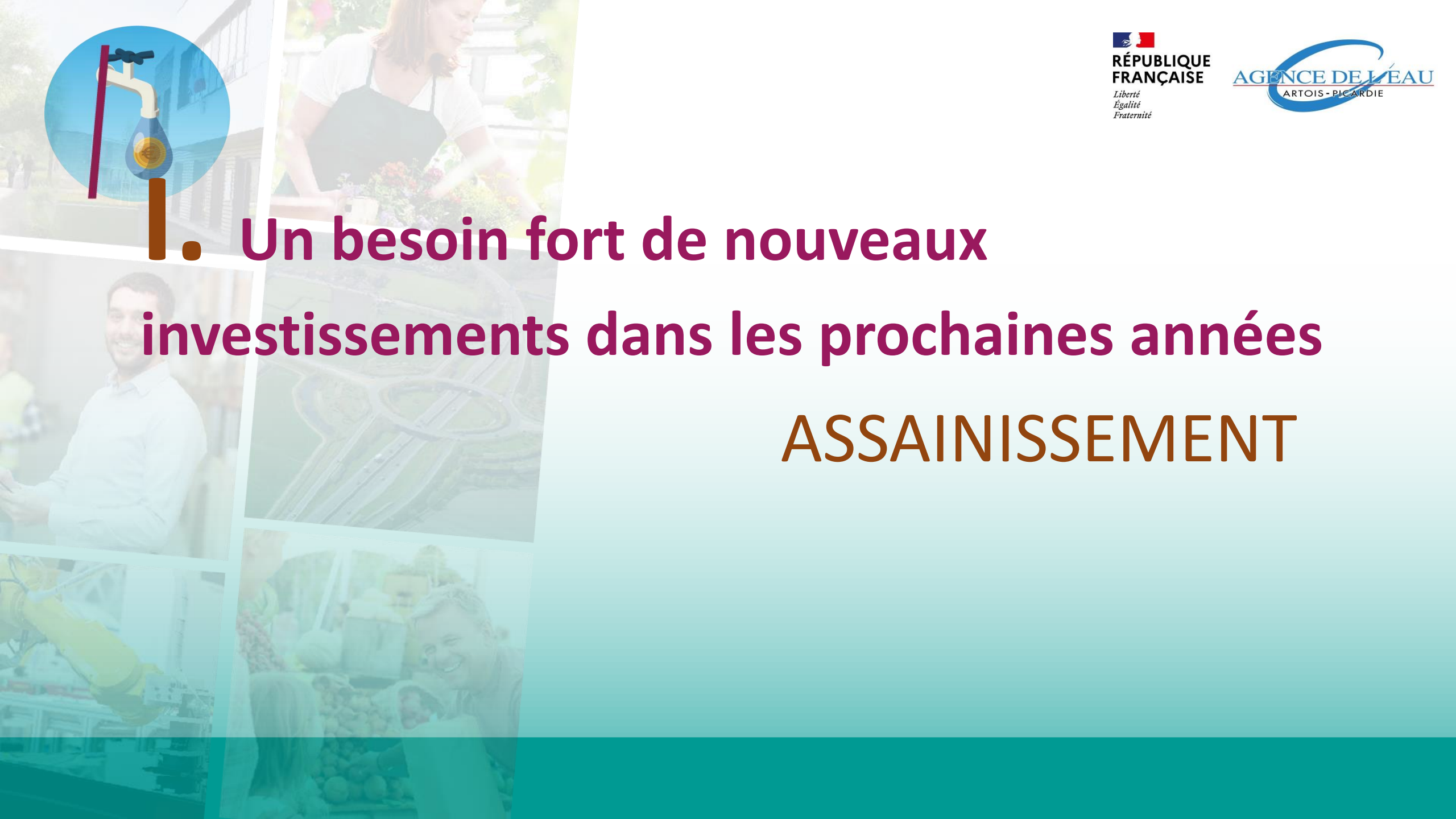
Consolidation des ressources en eau et de la qualité de l'eau distribuée





1. Un besoin fort de nouveaux investissements dans les prochaines années

ASSAINISSEMENT





A. Des enjeux environnementaux et patrimoniaux

Maintien d'un
patrimoine en
bon état,
modernisation
des ouvrages

Vieillesse des
installations de séchage
thermique installées

**Schéma de
valorisation des
boues à
réinterroger**

Préservation
du milieu
naturel

Evolutions
réglementaires
(socle
commun,
DERU,...)



B. Agir et investir



Modernisation
des stations de
traitement



Poursuite de la
gestion intégrée
des eaux
pluviales
urbaines

Poursuite du
renouvellement
des réseaux
d'assainissement



Réhabilitation des
ouvrages

Arrêt du sécheur -
Valorisation des
boues





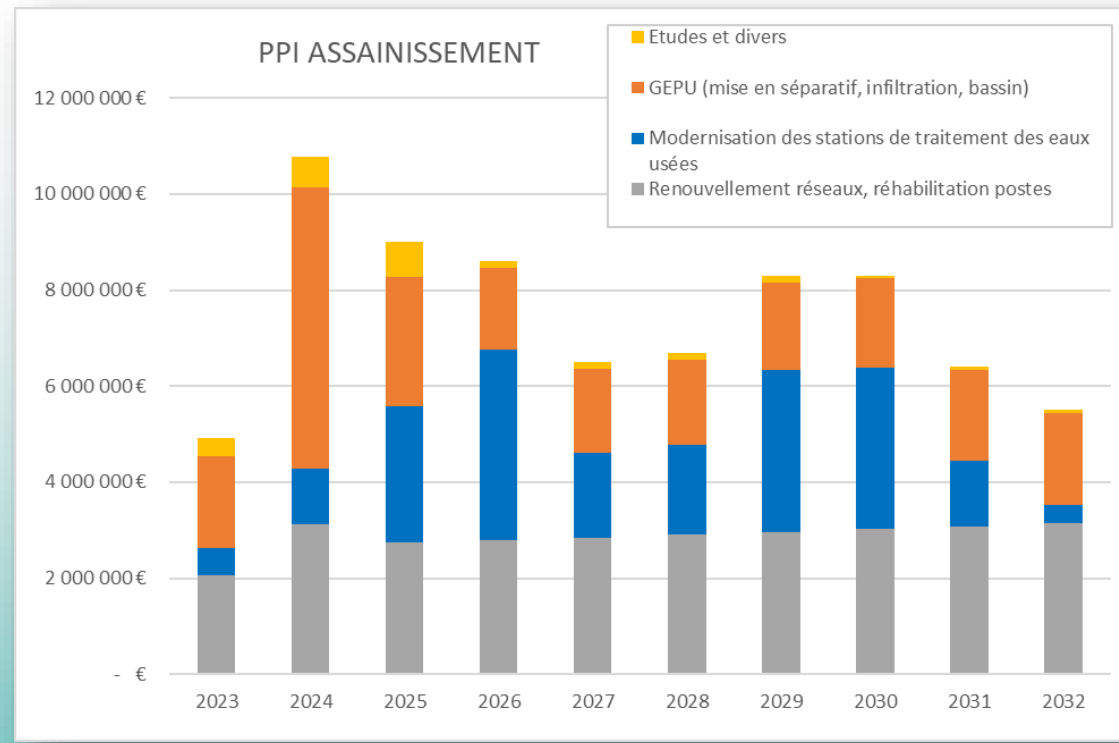
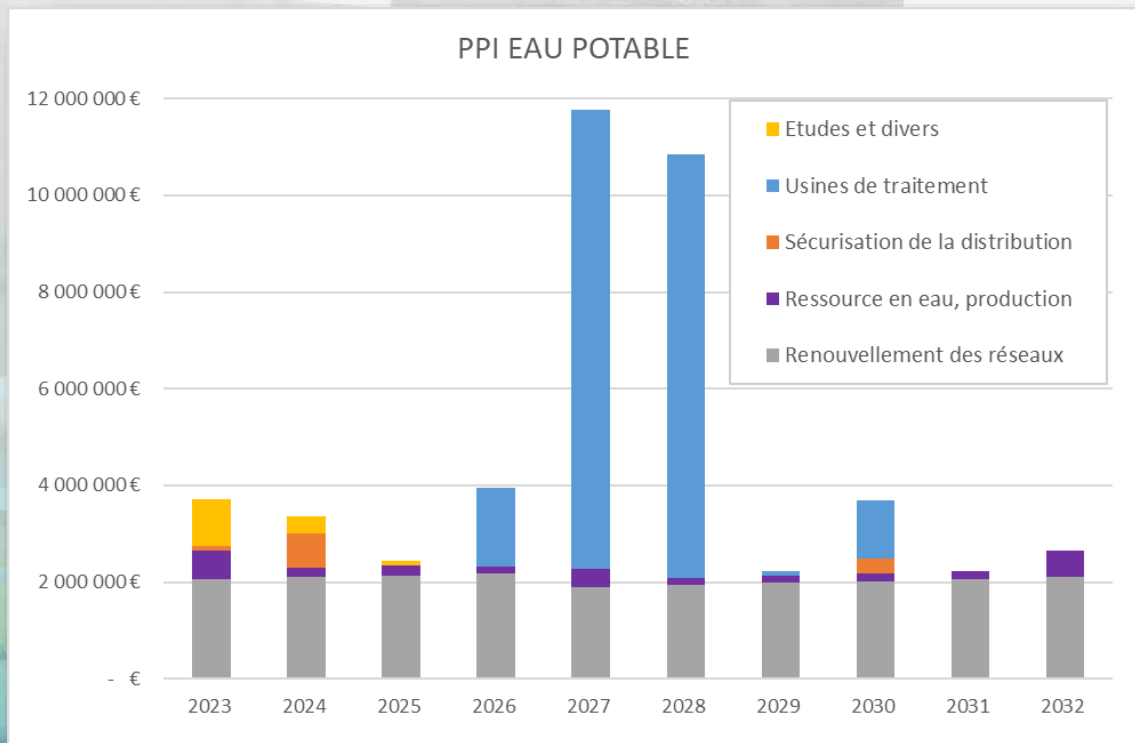
1. Un besoin fort de nouveaux investissements dans les prochaines années

**PLANS
PLURIANNUELS
D'INVESTISSEMENTS**



Des besoins totaux (eau + assainissement) estimés à plus de 126 M€ sur 10 ans

Un fond de renouvellement permanent - Un niveau élevé d'investissement dès 2024 - Des gros projets à venir



Nouvelle usine Férin

CARE Férin

Sécurisation UDI Aubigny

Stockage

Bassin Sticker

Files eau/boue

Rénovation STEP dont DOUAI en 2029 et 2030

Renouvellement/déraccordement/mise en séparatif



II. Un besoin d'augmenter la capacité d'investissements

IMPACTS TARIFAIRES



A. Un prix stable depuis 2017 qui ne permettra pas de réaliser les investissements nécessaires

**eau potable
1,60 € / m³**

**assainissement
2,02 € / m³**

Prix moyen en 2022 :

(pour une facture type 120 m³, hors redevances)

- DA : 3,62 €HT / m³

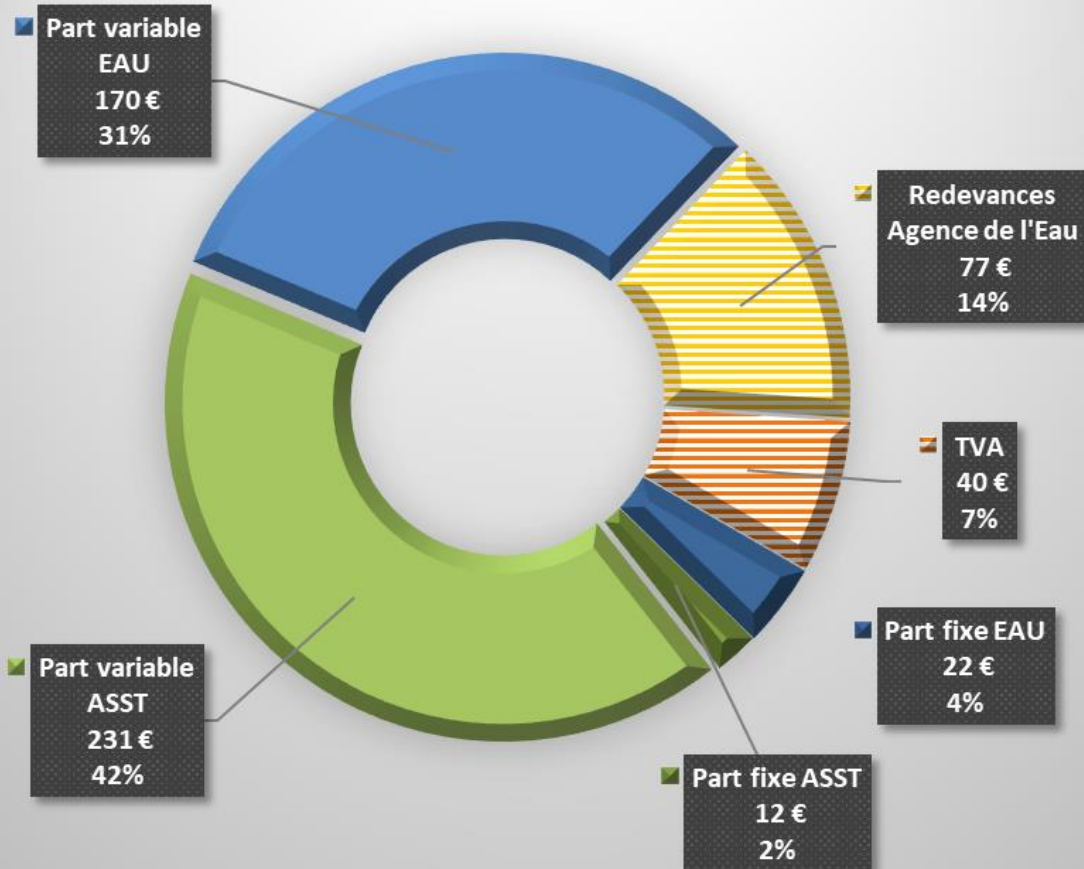
Facteurs défavorables :

- 👉 des aides plus ciblées de l'Agence de l'Eau
- 👉 Suppression à venir des primes épuratoires
- 👉 fortes inflations en 2022



B. Composition d'une facture type (avant délibération)

Facture type 120 m³ au 1^{er} janvier 2023



- Distorsion entre la structure des recettes et celle des coûts d'exploitation : les services d'eau et assainissement doivent essentiellement supporter des charges fixes (environ 80%) alors que 8% des recettes sont fixes (parts fixes HT)
- Une proportion de parts fixes trop faible aujourd'hui pour financer les investissements à venir
- Des consommations en baisse qui vont limiter les recettes



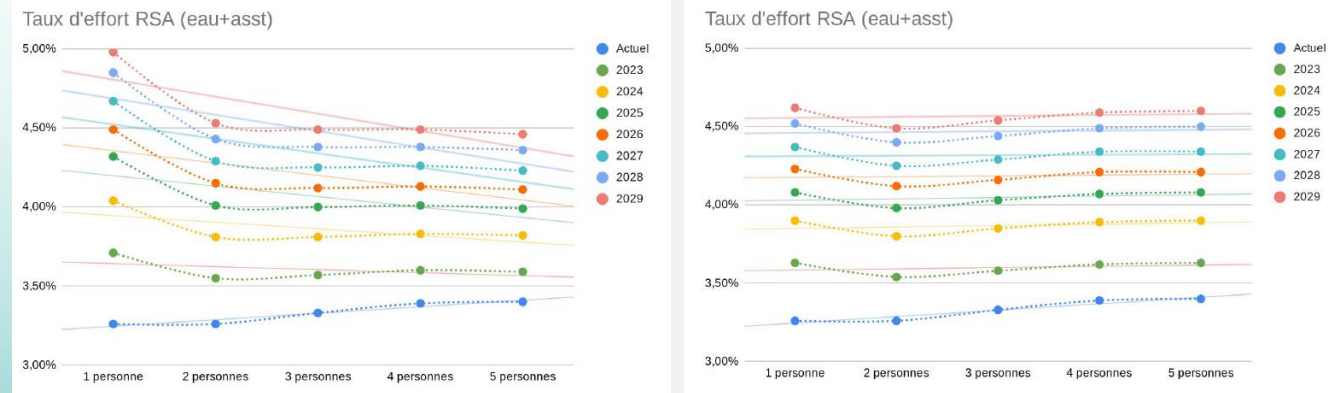
C. Réflexions sur la tarification progressive

Etudier cette possibilité...

- Analyse du nombre de tranches possibles, du seuil (80 m³ ?) et l'impact sur les recettes escomptées
- Estimation du nombre de foyers concernés et de l'impact sur les différents usages
- Analyse de l'impact sur les foyers selon le nombre de personnes

... puis l'écarter

- Pour ne pas complexifier davantage la facture pour les usagers
- Pour privilégier une part fixe forte
- Pour garder cette notion pour les usagers de « valeur de l'eau »

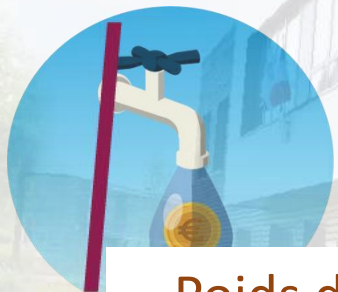




D. Evolutions tarifaires délibérées

Tarif pour une facture type 120 m³/ an (hors taxes, hors redevances Agence de l'Eau) :

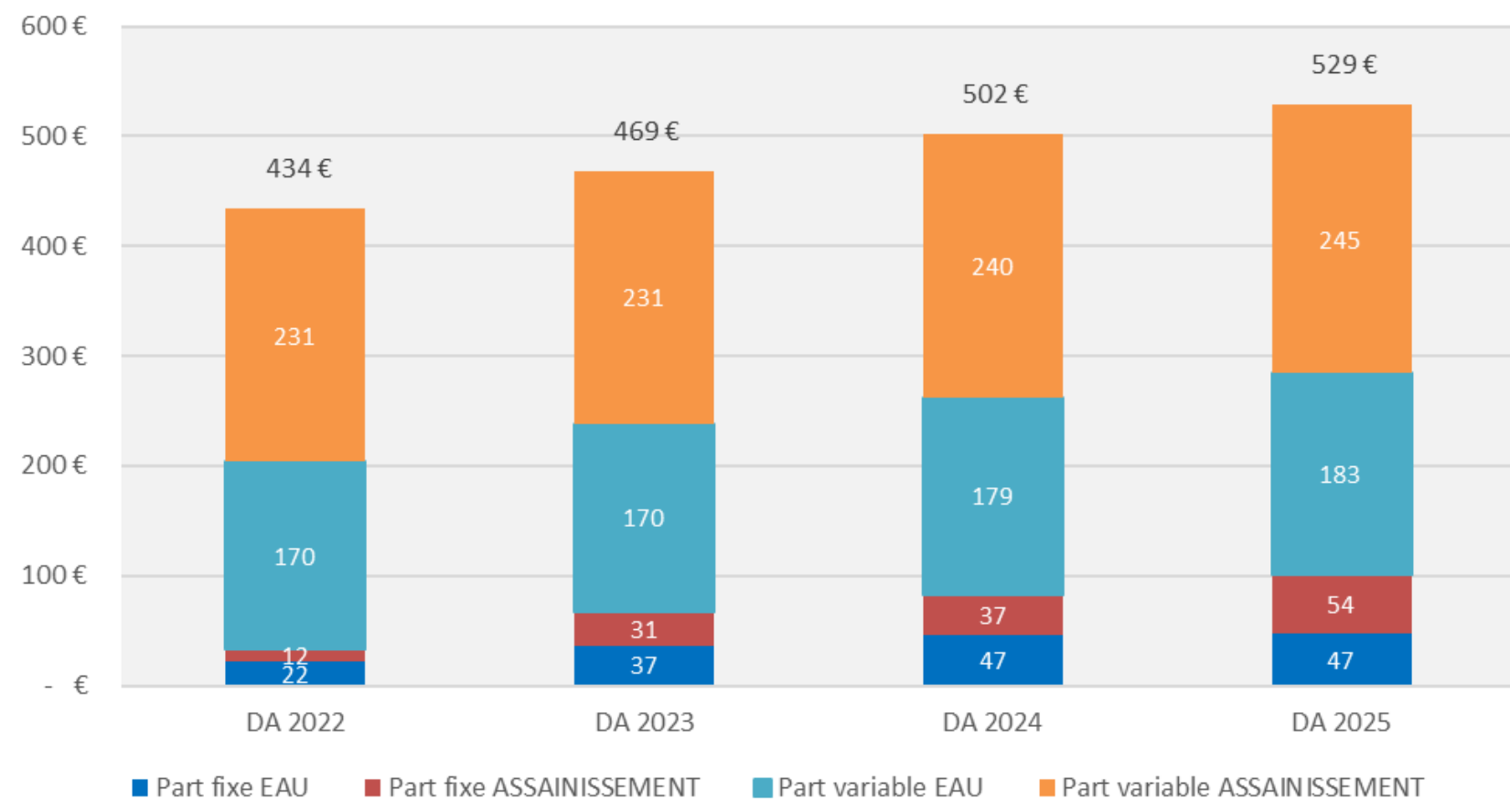
Tarif en €HT/m ³	Au 1 ^{er} janvier 2023 (rappel)	Au 31 mars 2023	Au 1 ^{er} janvier 2024	Au 1 ^{er} janvier 2025
Eau potable	1,60	1,72	1,88	1,92
Assainissement	2,02	2,18	2,31	2,49
Global	3,62	3,90	4,19	4,41
<i>% augmentation</i>		7,7%	7,4%	5,3%



D. Evolutions tarifaires délibérées

Poids des parts fixes et variables sur une facture type 120 m³/an (hors taxes, hors redevances) :

Facture type de 120 m³ sur le territoire de Douaisis Agglo (hors redevances)



En 2025 : la somme des parts fixes représentera 19% de la facture 120 m³ HT et hors redevances



Faire évoluer sa stratégie tarifaire

2022 : constat d'une urgence à agir et à entrer dans une démarche d'augmentation du prix de l'eau

- Volonté politique de lisser les augmentations sur plusieurs années
- Réflexions sur la mise en place d'une tarification progressive

2024 : poursuivre et faire vivre cette stratégie tarifaire :

- Nouvelle DSP à venir : mécanisme d'incitation du délégataire pour faire baisser les consommations
- Évolution des redevances Agence de l'Eau vers une taxation selon la performance des systèmes
- Garder une dynamique d'augmentation continue et progressive des tarifs